- V			
Conseils de districts qui ont rendu les décisions	Dates des décisions	Noms des parties	Objet du litige
1	İ		
Haapiti.	20 août 1886.	Dame Horofau a Teroomehiti et dame Teuramea a Pito, contre Hoata a Teruru.	Terres Teiriiri, Tuaehau, Tiaferu- feru, Orieiti.
Haapiti.	20 août 1888.	Dame Ariitaimai, contre Dame Arorii a Nini.	Terre Ofaitaa.
Pueu.	3 août 1888.	Tahatia a Reva, contre Reea a Teraitetai.	Donation.
Mataiea.	24 août 1889.	Popoti a Taru, contre Teehu a Fenuaiti.	Terres Ahohotaeae et Teiriiri.
Mahaena.		Hopuetai a Tepeva et consorts, contre Teotahi a Pahei.	Terre Atioropaa.
Mataiea ·	10 septembre 1888	Teuimaitua a Tehupe, contre Dame Apapaiterai a Tiafaaio.	Terre Tefaao.
Teavaro-Teaharoa	17 septembre 1888	Dame Tetuarae a Aibo.	Limite qui sépare Tetioi de Para- tuna.
Arue	22 septembre 1888	Dame Tuahu a Maipupuhi, contre Dame Mihi a Hoppu.	Тегге Магатафаћі.
Papeari.	12 octobre 1888	Tati Salmon, contre Puaha a Tuaiya.	Terre Tepôroiahutia.
Mataiea	6 novembre 1888	Damc Eliza Gibson, contre Dame Taeaetua a Aita.	Terre Ahio.
Papenoo	9 novembre 1888	Vehiariimaiterai a Faatan, contre	Terres Purutahi et autres.
Tiarei	28 novembre 1888	Héritiers Teamotua,	Partage.
Arne	6 février 1889	Dame Tauraa a Teriitauaroa, contre Hopuu a Tau.	Terre Ahototeina.
Arue	6 février 1889	Dame Teuraiarua a Puaita. contre	Terre Ahototuaana 3.
Arae	18 février 1889	Hanai a Puaita,	Terre Apaapa.
Mataica.	14 mai 1889	Homai a Teau, contre Teriitahi a Uaeva,	Terre Tarirei.
	qui ont rendu les décisions Haapiti. Haapiti. Pueu. Mataiea. Mataiea Teavaro-Teaharoa Arue Papeari. Mataiea Papenoo Tiarei Arue Arue Arue	Haapiti. 20 août 1888. Haapiti. 20 août 1888. Pueu. 3 août 1888. Mataiea. 24 août 1888. Mataiea. 25 août 1888. Mataiea 10 septembre 1888 Teavaro-Teaharoa 17 septembre 1888 Arue 22 septembre 1888 Papeari. 12 octobre 1888 Mataiea 6 novembre 1888 Papenoo 9 novembre 1888 Tiarei 28 novembre 1888 Arue 6 février 1889 Arue 6 février 1889 Arue 6 février 1889	qui ont rendu les décisions Haapiti. 20 août 1888. Dame Horofau a Teroomehiti et dame Teuramea a Pito, contre Hoata a Teruru. Dame Arroii a Nini. Tahatia a Reva, contre Reea a Teraitetai. Popoti a Taru, contre Techu a Fennatti. Mahaena. 25 août 1888. Teurianitua a Teruatie. Popoti a Taru, contre Techu a Fennatti. Hopuetia i Tepera et consorts, contre Teothai a Pahei. Teurianitua a Tehupe, contre Dame Appaliterai a Tiafaaio. Dame Teutarae a Aibo.

CONSEIL GÉNÉRAL.

8288828833 医医 医医红色红色色

* (Comptes rendus sommaires.)

5° séance — 27 août 1890.

PRÉSIDENCE DE M. CARDELEA.

La séance est ouverte à 8 heures du matin.

Le Conseil délibère en vertu du décret du 2 juillet 1887.

Les procès-verbaux des 3° et 4°/séances sont lus et adoptés.

Un incident est soulevé par M. Viénot relativement à la demande de poursaites contre le Messager de Takiti qu'a formée le Conseil dans sa séance du 23 courant.

L'incident clos, le Conseil passe à l'ordre du jour.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Bruyère concernant le taux trop élevé, selon lui, des patentes des commerçants des districts. Elle est renvoyée à l'examen de la commission des Finances.

Est communique le rapport de la commission des Affaires diverses sur le projet de remise au futur service municipal de bâtiments appartenant au service Local.

Les propositions de l'Administration sont transmises à la Commission des Finances, pour complément d'étude.

Le Conseil s'occupe ensuite de la demande d'autorisation d'ester en justice présentée par l'Administration au sujet de l'affaire en restitution de droits d'octroi de mer que se proposent d'intenter à la colonie MM. Laharrague et Darsie, négociants à Papeete.

Sur le rapport favorable de la commission des Affaires diverses, l'autorisation est accordée, à l'unanimité.

Proposition d'achat d'un petit bâtiment qui serait destiné à assurer les communications entre les sles des Tuamotu.

La commission des Affaires diverses, qui a examine cette proposition, est d'avis de l'accueillir, et demande que la commission des Finances soit chargée d'étudier la question financière. Le Conseil y donne, à son tour, son adhésion et la renvoie à cette dernière